



BENOR

BCCA

# CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 601, à l'entreprise

**Wavin Belgium nv**  
Gentse Baan 62, BE - 9100 Sint-Niklaas,

pour la production de

**Boîtes de branchements (DN200 - DN400) en PP pour les applications hors chaussée jusqu'à une profondeur maximale de 2m**

fabriqués dans l'unité de production

**Wavin sa**  
Z. I. la Feuillouse BP 5, FR - 3150 Varennes-sur-Allier,

en conformité avec la

**NBN EN 13598-1:2020 « Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE) - Partie 1 : Spécifications relatives aux raccords auxiliaires et aux boîtes d'inspection de branchement peu profondes »**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

**N° certificat BB-601-352-13598.1 PP-3767-26649 | Valable du 2025-09-01 au 2028-08-31**

Délivré à Bruxelles, le 11 août 2025.

  
**Olivier DELBROUCK**  
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

**BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL**

SIÈGE SOCIAL : CANTERSTEEN, 47 BE – 1000 BRUXELLES  
SIÈGE OPÉRATIONNEL : HERMESLAAN, 9 BE – 1831 DIEGEM  
TEL. + 32 2 238 24 11  
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

Des précisions supplémentaires concernant le domaine d'application du certificat et l'applicabilité des exigences de la norme peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié.



021-PROD

**Annexe au certificat BENOR**

BB-601-352-13598.1 PP-3767-26649

Version 1 du 11 août 2025

**Boîtes de branchements (DN200 - DN400) en PP pour les applications hors chaussée jusqu'à une profondeur maximale de 2m**

Version 2 du 18 août 2025

Matière	Diamètre interne	Spécifications techniques																								
Polypropylène (PP)	DN 250 DN 315 DN 400	la profondeur maximale de pose autorisée est de 2 m, mesurée depuis le fond de fouille																								
<b>Boîtes de branchements BENOR:</b>		<b>Marquage (exemple):</b>																								
 <table border="1" style="margin-top: 10px; width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Ø</th> <th>Ø2</th> <th>Ø3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>250</td><td>125</td><td>125</td></tr> <tr><td>250</td><td>160</td><td>160</td></tr> <tr><td>315</td><td>125</td><td>125</td></tr> <tr><td>315</td><td>160</td><td>160</td></tr> <tr><td>315</td><td>200</td><td>200</td></tr> <tr><td>400</td><td>160</td><td>160</td></tr> <tr><td>400</td><td>200</td><td>200</td></tr> </tbody> </table>		Ø	Ø2	Ø3	250	125	125	250	160	160	315	125	125	315	160	160	315	200	200	400	160	160	400	200	200	 
Ø	Ø2	Ø3																								
250	125	125																								
250	160	160																								
315	125	125																								
315	160	160																								
315	200	200																								
400	160	160																								
400	200	200																								

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 11 août 2025.

  
**Olivier DELBROUCK**  
 Directeur Général